

Domaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

4 mai 1995 - n° 1211
Hebdomadaire romand
Trente-deuxième année

INTERNET ou le jeu fructueux

En Suisse comme ailleurs en Europe, le réseau Internet se peuple chaque jour d'utilisateurs heureux. Pour eux, une vie nouvelle vient de commencer, avec le charme discret de la planète au bout du «modem» et dans le doux sentiment d'un privilège provisoirement assez exclusif.

Les Romands, exulte la presse branchée, sont à leur tour fous d'Internet. Sans doute, comme on l'observe au travers de la multiplication des coordonnées «em» (pour «electronic mail» voyons) sur les papiers à tête; ou comme on l'a vu à la foule qui se pressait le mois dernier aux premiers Ateliers du futur montés par *L'Hebdo* et aux divers stands ad hoc de Computer 95 et du Salon qui reste celui du Livre et de l'écrit triomphant, malgré l'essor tant commenté du multimedia.

De fait, le «monde Internet» est non seulement le plus densément tissé des réseaux de serveurs, accessibles à tout abonné doté d'une ligne téléphonique, d'un ordinateur personnel, d'un modem, d'un logiciel permettant de naviguer par exemple sur WWW (pour World-Wide Web bien sûr) et d'une curiosité plus ou moins universelle.

Internet, c'est aussi une philosophie, une ambiance, une sensibilité, vécue en partage solidaire par les amateurs de voyages sur petit écran. Convivialité plus assurée que dans les villages du Club Méd, grâce aux aventures informatives du type feuilletage d'encyclopédies (en plus vivant, interactivité oblige), aux surfs d'un serveur à l'autre, aux découvertes de joyeux toqués partageant les passions et les spécialisations les plus inattendues, aux possibilités du téléphone longue distance et durée indéterminée au tarif de l'appel local.

Tout indique l'émergence d'un phénomène analogue à celui du Minitel français il y a une quinzaine d'années, en plus diversifié et à l'échelle mondiale - même si 70% des utilisateurs résident aux Etats-Unis. Tout indique aussi la possibilité de monter un big business inespéré, susceptible de procurer chiffre d'affaires et pouvoir à ceux qui

auront su se poster à temps sur les entrées des autoroutes de l'information, pour prélever de juteux péages et en commander l'accès.

Bill Gates, le phénoménal patron de Microsoft, a pris de l'avance sur Internet comme il l'a fait pour la production de logiciels. Le premier, il a prévu qu'après les phases exclusivement militaire puis surtout académique, Internet atteindrait la masse critique et deviendrait un produit grand public, avec la possibilité de commercialiser des services auparavant réservés à des milieux définis. Du coup, des «paquets» de pouvoir circulent à travers le monde. Pas de Schengen pour les protocoles.

A défaut de frontières, il y a quand même des droits d'entrée. Certes modestes, grâce aux relais représentés par les opérateurs de réseaux les plus proches, qui fournissent l'accès au fameux monde Internet. De mauvaises surprises attendent sans doute les utilisateurs; les factures n'atteindront certes pas les montants du 156, mais les entreprises, dont les collaborateurs auront découvert qu'elles sont branchées par un liaison télécom, et les universités, qui regroupent encore la majorité des utilisateurs «indirects», vont devoir prendre des mesures pour limiter l'accès si elles ne veulent pas avoir à payer de magistrales redevances.

Car telle est bien la grande illusion d'Internet: les voyages paraissent gratuits, ils sont simplement bon marché. Enchanté par la marchandise, le client oublie souvent de se renseigner sur les conditions d'un achat qu'il ne fait d'ailleurs pas toujours lui-même.

Cela n'ôte rien au succès garanti - et mérité - d'Internet. Car ce réseau, qui tient sans système central mais par l'accord tacite des participants, représente un modèle social intéressant, non sans analogie avec la Suisse: chacun y fait sa part, contribuant au maintien de l'ensemble, dont le développement spontané s'apparente à une anarchie fructueuse. Trente millions de cybernautes vous saluent bien.

Le rôle des banques cantonales

Le Conseil fédéral a été chargé, au vu du mouvement qui agite les banques cantonales, de faire le point sur ces nationalisations nées au XIX^e siècle. Prudence oblige, il se limite à un historique et à un relevé statistique. Mais ce rapport (mars 1995) est utile pour nourrir le débat sur la mission spécifique de ces banques.

REPÈRES

Le rapport fédéral apporte des renseignements statistiques utiles.

Épargne: les banques cantonales drainent en 1993 le 35% des dépôts d'épargne; les grandes banques le 34%. En 1979, les banques cantonales attiraient le 40% et les grandes banques le 30%.

Obligations et bons de caisse: 36% contre 30%, la tendance révèle un renforcement des banques cantonales.

Hypothèques: 35% contre 38% avec de fortes variations cantonales. La banque cantonale d'Appenzell couvre le 82% des hypothèques du canton!

Crédits aux collectivités: 61% par les banques cantonales.

Personnel: grandes banques: 54 000 employés; banques cantonales: 29 000. La différence permet de mesurer l'importance des autres opérations (notamment hors de la Suisse), auxquelles procèdent les grandes banques.

(ag) L'opinion, sous l'influence récente de la France, a une image doctrinaire de la nationalisation du secteur bancaire. Les grandes banques outre-Jura furent reprises par l'Etat qui, pour mieux orienter l'économie, voulait être maître du crédit. La nationalisation fut donc décidée d'en haut. Les aventures du Crédit lyonnais ont montré l'impréparation de l'exercice. Tout autre est l'expérience suisse. Le mouvement, au XIX^e siècle, est venu d'en bas: des cantons et des citoyens.

Un XIX^e siècle audacieux

Par exigence de survie a été développée en Suisse toute une culture de l'épargne. Ce qu'il est permis d'appeler encore l'accumulation primitive du capital y fut exceptionnellement forte et la base de l'expansion industrielle. Mais quand démarre la première industrialisation, celle des chemins de fer, de l'industrie textile et mécanique, se créent les grandes banques qui drainent l'épargne disponible. Comment dès lors répondre aux besoins plus localisés de l'artisanat, des entrepreneurs, des commerçants, des propriétaires, paysans compris. D'où la création, avec un contenu idéologique fort marqué par le radicalisme, de banques régionales ou cantonales. Le Conseil fédéral se plaît à relever qu'à Zurich une initiative réclamant la création d'une banque cantonale a réuni en quelques jours les signatures de 35% des citoyens!

A partir du début du siècle, les banques cantonales, chaque canton en ayant créé une (voire deux), se concentrent sur le crédit hypothécaire, que délaissent les grandes banques. Après-guerre, le mouvement se modifie quelque peu. Quelques banques cantonales s'efforcent de devenir universelles, attirées par les rendements plus substantiels de la gestion de fortune ou des opérations sur titres et devises. Inversement, pour asseoir leur assise, les grandes banques reconquièrent une place importante sur le marché hypothécaire.

Point de vue juridique

Pour qu'une banque puisse s'annoncer sous le label cantonal, elle doit impérativement remplir deux conditions. Etre une institution de droit public, procéder donc d'un acte législatif cantonal. Etre au bénéfice d'une garantie totale de l'Etat cantonal. En revanche la possession de la totalité ou même de la majorité du capital n'est pas considérée comme une condition nécessaire.

Malgré la haute surveillance du canton,

Swisslex a rétabli l'exigence du contrôle par un organe de révision extérieure et l'examen par la Commission fédérale des banques.

L'histoire a légitimé quelques exceptions. C'est ainsi que l'Etat de Vaud ne garantit pas la totalité des opérations, mais seulement un montant d'épargne. Et la future banque cantonale continuera à bénéficier de cette dérogation, antérieure à 1883, alors même que sera renforcé son rôle de banque universelle ordinaire.

Quelle mission?

Chacun s'accorde pour reconnaître que les banques cantonales constituent un contre-poids utile aux grandes banques, avec les banques régionales et les caisses Raiffeisen. Accord identique pour leur demander d'offrir leurs services prioritairement aux économies cantonales dans leur diversité.

En revanche n'a pas été clarifiée la question de leur couverture forte et prioritaire de secteurs de faible rendement mais de forte utilité publique: notamment le crédit hypothécaire et le financement des collectivités publiques. La tendance est dans la fuite en avant de la banque universelle capable de se mesurer aux plus grands, au détriment du service public que constitue le financement avec un profit minimum de secteurs essentiels. Recul idéologique par rapport au XIX^e, plus soucieux de prendre en compte les intérêts de base de la population. ■

Grandes ambitions mais courtes vues

(jd) Andres F. Leuenberger, président du Vorort, est un homme important. Non seulement parce qu'il dirige la principale association patronale helvétique, mais aussi parce que ses interventions indiquent clairement le danger de faire prédominer l'argument économique dans la conduite des affaires politiques. Devant la récente assemblée des délégués du parti radical suisse, il a fustigé les politiciens, bourgeois compris, coupables à son sens de ne pas prendre au sérieux la nécessaire revitalisation de l'économie. Parmi les récentes erreurs du parlement et du gouvernement, il a notamment mentionné la prorogation de l'arrêté Bonny en faveur des régions victimes de la crise, le projet de loi sur le matériel de guerre (DP 1205), les dis-

De l'abus de la règle de trois

Bien pratique cette fameuse règle de trois. Certes, pour certains d'entre nous, elle reste un souvenir douloureux de l'apprentissage scolaire, mais une fois maîtrisée, elle permet de se mouvoir avec aisance dans le monde des comparaisons, une activité quotidienne indispensable. A condition bien sûr de l'appliquer à des réalités comparables et homogènes.

L'IMAGINATION CONTRE LE CHÔMAGE

Une des pistes explorées par DP est celle du congé en cours d'emploi, forme d'année sabbatique, que connaissent certains statuts, par exemple celui de professeur d'université.

Six mois de congé payé après douze années de service permettraient au salarié d'expérimenter une nouvelle forme de temps libre, à utiliser à sa guise, et libéreraient des postes de travail pour les chômeurs. En effet, le chômeur remplaçant (par le biais de rocades internes, il n'occuperait pas forcément le poste à remplacer) trouverait l'occasion de se perfectionner, de faire un stage, de remettre la main à l'ouvrage, nouveau tremplin pour son futur.

Pour le développement de cette argumentation, voir le N° spécial DP 1125, 6 mai 1993, *Les temps du travail, Chômage et congé en cours d'emploi*, 24 p. André Gavillet.

(jd) En matière politique, l'usage de la règle de trois se révèle délicat. Apparemment de bon sens rassis, les conclusions auxquelles conduit l'application de la règle de trois sont trop souvent hâtives et relèvent plus du slogan que d'une analyse sérieuse de la réalité. Les espoirs ainsi suscités ne tiennent pas leurs promesses. Deux exemples récents à propos du chômage.

● A l'appui de leur refus, les adversaires de la 10ème révision de l'AVS brandissent le spectre du chômage. Le relèvement de l'âge de la retraite des femmes, en obligeant 35000 travailleuses à poursuivre leur activité professionnelle deux années supplémentaires, empêcherait 35000 jeunes femmes d'entrer sur le marché du travail.

Cette affirmation, qui s'appuie sur le principe des vases communicants, semble à première vue inattaquable. Elle pêche pourtant par simplification abusive des mécanismes du marché du travail. Selon un récent rapport de l'Organisation internationale du travail - «Rapport sur le travail dans le monde, 1995» -, l'abaissement de l'âge de la retraite n'a qu'une incidence mineure sur le chômage des jeunes: chaque départ à la retraite ne représente pas automatiquement un emploi libéré pour un jeune. Cette substitution automatique pourrait jouer pour des emplois qui ne requièrent aucune qualification particulière. Mais ce sont précisément ces emplois qui disparaissent, victimes de la rationalisation. Une mise à la retraite signifie donc bien souvent la disparition du poste. Si

positions contraignantes sur la compensation du travail de nuit (DP 1208), le transfert de ressources financières des sciences exactes vers les sciences humaines.

Monsieur Leuenberger conforte notre conviction qu'il faut à tout prix empêcher la logique économique de pervertir les décisions politiques, parce que cette logique est décidément trop simpliste et à courte vue. Au contraire, l'économie ne pourra se développer qu'harmonieusement encadrée par de solides garde-fous politiques, seuls à même de préserver les valeurs et les intérêts collectifs et à long terme que le marché est bien incapable de prendre en compte. A garder en mémoire au moment où les milieux économiques annoncent leur volonté de s'impliquer plus dans le vie politique, notamment, en envoyant des représentants directs au parlement. ■

les emplois sont plus qualifiés, la substitution se heurte au déficit de compétence et d'expérience des nouveaux venus. Bref, dans une économie développée, les travailleurs ne sont pas des pions qu'on peut déplacer indifféremment sur l'échiquier du marché du travail.

Ces remarques ne remettent pas en cause notre opposition au relèvement de l'âge de la retraite des femmes en Suisse, justifiée par d'autres raisons (DP 1210). Elles soulignent simplement le danger de faire croire que le chômage peut être combattu par des solutions simples et de bon sens apparent. Le danger également de jouer les générations les unes contre les autres: les salariés plus âgés au rancart, quels que soient leur capacité et leur goût à poursuivre une activité, pour faire place aux jeunes; l'exclusion des uns contre l'inclusion des autres alors que les uns et les autres ont droit à une intégration professionnelle.

Le chômage, jusqu'à présent, s'est montré rétif aux traitements classiques: ni une croissance soutenue, ni la retraite anticipée généralisée, ni la déréglementation n'ont apporté de réponses convaincantes. C'est donc qu'il est temps de trouver des solutions plus subtiles, plus différenciées, qui combinent à la fois la prise en compte de la complexité du phénomène et le respect de la dignité des personnes. Une piste à suivre reste l'organisation nouvelle du temps de travail tout au long de la vie, telle que nous l'avons esquissée dans le N° spécial DP 1125 («Les temps du travail»).

● L'autre exemple d'un usage encore plus frappant de la règle de trois concerne le recours important aux heures supplémentaires par l'économie helvétique. En 1994, 3,7 millions d'heures supplémentaires chaque semaine, soit l'équivalent d'un travail à plein temps pour la moitié des chômeurs inscrits. Certains croulent sous le travail alors que d'autres en manquent. Si indéniablement un meilleur équilibre doit pouvoir être atteint, il est vain de croire que là aussi la règle de trois reflète réellement et complètement le marché du travail. Un marché qui n'est pas homogène, où la demande dépasse l'offre dans certains secteurs et pour certains types d'emploi, alors qu'elle ne parvient pas à y répondre dans d'autres. Dans cette perspective, seul un effort considérable dans la formation des chômeurs peut apporter une réponse. Une option encore trop négligée en Suisse. ■

Cultiver le Röstigraben...

Trois étudiantes se sont penchées sur la votation du 6 décembre 1992 pour analyser comment la presse a «construit» un clivage Alémaniques/Romands, en ignorant délibérément les nuances et en reflétant les préjugés courants.

RÉFÉRENCES

«La construction de l'événement», Roxane Margueron, Anne Payot, Valérie Pecalvel, séminaire de sociologie des médias, 10.4.1995, Faculté des sciences sociales et politiques, Université de Lausanne.

SONDAGE: LE TESSIN N'EXISTE PAS!

Selon un sondage réalisé par l'Institut Link pour l'hebdomadaire *Cash*, les 24 et 25/4/95, les mentalités auraient évolué sur la question européenne, au point que le oui l'emporterait, dans les intentions de vote des sondés, dans une proportion de 52%.

73% des Romands et 45% des Alémaniques* voteraient oui. Si l'on considère le pourcentage des «convertis» à l'Europe, ils sont 23% à avoir changé d'avis. De quoi relativiser les préjugés...

*Le Tessin n'a pas été pris en compte par l'étude mentionnée!

(vb) Au lendemain du vote négatif sur l'EEE, la presse romande a constaté que la Suisse était coupée en deux. Les journaux analysés (24 Heures, l'édition spéciale du *NQ*, le *Journal de Genève*, *Le Matin*, *La Liberté*, *Le Nouvelliste*, le *Tages Anzeiger* et le *Blick*, du 7 décembre 1992), font tous référence à la fracture («tant redoutée»), postulant un fossé préexistant au 6 décembre 1992 et concrétisé dans ce vote.

Fissure, division, deux Suisses, écart, Röstigraben, opposition, scission, coupure, contradiction, crise, fracture, bloc alémanique, bloc romand, rupture, mur, brisure, abîme, éclatement, déchirure, Sonderbund, divorce, différence, animosité et haine intercommunautaires: les synonymes de «clivage linguistique», comptabilisés dans les articles analysés, sont variés.

C'est le clivage linguistique seul qui a déterminé le vote, affirment la plupart des journaux romands analysés, alors que l'analyse VOX des résultats des votations EEE, qui dispose de moyens que les journaux, faits dans l'urgence, n'ont pas, fait apparaître pas moins de cinq divisions, autour desquelles se sont polarisés les électeurs.

VOX ne considère pas comme unique argument causal la question linguistique, mais tient compte également de l'opposition citoyens confiants envers le gouvernement/citoyens mécontents; du clivage ville/campagne; haut/bas niveau de formation; gauche/droite.

Autre élément dont les journaux analysés n'ont pas tenu compte, le % de «non» tessinois à l'EEE, très semblable au % alémanique. Se demander pourquoi, dans ce cas, on n'a pas monté en épingle une opposition entre italophones et francophones montre bien a contrario que l'opposition Alémaniques/Romands s'est bâtie sur un préjugé préexistant.¹

Presse romande désavouée

La presse romande a pris à cœur l'enjeu de ces votations, constatent les auteurs de l'étude. Unanime en faveur de l'adhésion, elle a été désavouée par le vote national et cette blessure d'amour-propre l'aurait conduite à désigner le bouc émissaire alémanique... Exemple: l'édito de *La Liberté* parle de «Suisse (entendez alémanique) viscéralement peureuse et égoïste, aveuglée par un patriotisme sénile et un antigermanisme primaire» ou de «kamikazes blochériens».

L'infographie, très présente dans les jour-

naux, a joué son rôle d'outil de légitimation. Face à la vision simplificatrice qui passe à travers les graphiques, schémas, cartes, la prudence s'impose.

Ainsi la plupart des journaux romands ont réalisé des cartes géographiques avec les cantons, en noir et blanc, sur le vote EEE. Tous les cantons alémaniques sont en noir, y compris Zurich, canton pourtant très proche du oui, qui apparaît en noir au même titre qu'Uri, qui a voté non à 74,5%. La dramatisation par le noir n'a pas besoin d'être explicitée, surtout lorsqu'on l'oppose au blanc. Il est piquant de remarquer que si certains journaux ont noirci tous les cantons alémaniques, le *Blick* a blanchi les Suisses alémaniques et noirci tous les cantons romands.

Passons à l'image que chaque communauté se fait de l'autre. Les stéréotypes vis-à-vis des Alémaniques ont révélé une réaction typique de minoritaires. Le vote romand a été qualifié d'intelligent, ouvert sur le monde, visionnaire. Il a été l'occasion d'une proclamation identitaire («La Romandie existe»). Tandis que le non des Alémaniques est ramené au repli sur soi, à la peur. Outre les «poussées nationalistes», les «peurs» dominent (de Bruxelles, de l'inconnu, de la perte des droits populaires, de l'Allemagne – ou de la Lombardie, pour le Tessin).

Les habits neufs de l'information

Ce travail d'étudiantes en sciences politiques montre qu'il est difficile d'échapper aux explications toutes faites (ici sur le «fossé» Alémaniques/Romands). Le Röstigraben, raccourci si commode, a encore un bel avenir devant lui. Le mot est simplificateur. Comme l'est l'infographie, de plus en plus omniprésente dans les journaux. En couleurs, en trois dimensions, toujours plus sophistiquée au niveau de la conception graphique. Ces schématisations, qui permettent de saisir d'un coup d'œil une statistique, un fait, une évolution, une mise en relation donnent une crédibilité obligée à l'information la plus banale ou au cliché ressassé. ■

¹ Pour ne pas se risquer à jouer à l'arroseur arrosé, nous avons relu ce que DP écrivait à l'occasion de cet événement. Il s'avère que DP s'est montré plutôt prudent sur la question de la fracture: «Considérer la Suisse alémanique comme une unité compacte ne correspond pas à la réalité. La carte uniformément rejetante de la Suisse germanophone ne doit pas masquer les nuances (...)»: «Un clivage relatif», DP 1108 p. 3.

Zurich, métropole et ville mère

La Suisse est entrée dans la crise en deux temps. D'abord dans la deuxième moitié des années '70 et, après une période de répit, ou plutôt de tentatives de reprise, au début des années '90. Le document de l'OFAT sur lequel Daniel Marco poursuit sa réflexion, à la suite d'un premier article paru dans DP 1210, ne mentionne pas ces entrées dans la crise ni, bien sûr, la crise elle-même. Comme si ce silence devait exorciser le phénomène. Le texte ne fait que des rappels au passé, lorsque le concept fondateur de l'aménagement du territoire national – «la décentralisation concentrée» – était encore plausible.

L'INVITÉ DE DP

Daniel Marco
architecte

RÉFÉRENCES

Organisation du territoire en Suisse. Grandes lignes pour le développement souhaité, OFAT (Office fédéral de l'aménagement du territoire).

Pour une description de Zurich: *Capitales fatales. Urbanisierung und Politik in den Finanzmetropolen Frankfurt/M und Zurich*, H. Hirtz, A. Hofer, R. Keil, V. Lehrer, K. Ronneberger, Ch. Schmid, und R. Wolff, Rotpunkt-Verlag Zurich (à paraître prochainement).

MÉTROPOLE

Du latin metropolis, emprunté au grec métropolis, littéralement «ville-mère» de mêtêr, mêtros, «mère», de la même racine que le latin mater (mère) et polis «ville» (police, politique). Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, Paris 1992.

Après la seconde guerre mondiale, la structure territoriale de la production reflète encore le processus décentralisé du dix-neuvième siècle. Le modèle de développement qui se met en place alors modifie cette structure sans toutefois, au début, la changer fondamentalement. L'extension quantitative de la production industrielle concerne principalement les périphéries industrialisées. Dans les agglomérations urbaines, les établissements stratégiques du secteur tertiaire se développent: le système financier, les services d'administration spécialisés, les services de distribution ainsi que des services de haute qualité dans le domaine de la reproduction de la force de travail.

En raison de ce processus, cinq agglomérations principales se transforment lentement, sous couvert de fédéralisme égalitaire, en centres de contrôle nationaux et internationaux, selon une plus ou moins grande spécialisation: Lausanne, centre régional; Berne, capitale politique; Bâle, centre de l'industrie chimique; Genève, spécialisée dans les relations internationales et les activités bancaires spécifiques; Zurich, le plus grand et le plus important centre économique de Suisse, abrite une grande diversité d'activités économiques, industrielles, bancaires, de transports, etc.

Diversification des villes

La structure se modifie plus rapidement avec le début de la crise, dans les années '70: alors que les périphéries telles que le Jura sont durement touchées par la crise du secteur industriel, le développement de l'«économie de commandement» entraîne une revalorisation massive des lieux centraux. Les activités économiques très qualifiées et décisives réclament une infrastructure urbaine sophistiquée. C'est la raison pour laquelle elles se concentrent dans un petit nombre d'agglomérations en croissance. Le résultat de ce processus de concentration est une hiérarchie territoriale marquée et une concentration croissante du pouvoir économique.

Le processus de concentration ne se réalise pas seulement au détriment des périphéries, mais établit également une hiérarchie entre les grandes agglomérations. Durant les deux dernières décennies, cette hiérarchie s'accroît considérablement. Alors que Berne stagne et que Bâle perd en importance relative, Genève et Zurich explosent et deviennent les deux agglomérations helvétiques majeures. Tandis

que l'économie de Genève dépend d'un secteur très spécialisé du système financier et reste donc extrêmement vulnérable aux changements dans les marchés internationaux, l'essor de Zurich est soutenu par des activités économiques très diversifiées. De plus, l'économie genevoise est largement contrôlée par les sièges sociaux implantés à Zurich. La phase actuelle de la crise, qui débute en 1990, affecte donc beaucoup plus Genève que Zurich et renforce le processus de concentration.

Succursales supprimées

Le développement de Zurich a des effets sur la croissance économique d'autres régions et agglomérations de Suisse. Des études comparatives indiquent par ailleurs que les délocalisations à grande échelle d'entreprises entières ne sont pas importantes dans le processus général de concentration. Ce processus a surtout lieu de manière diffuse par la délocalisation de départements spécifiques, par la fermeture de succursales moins bien localisées ou par l'établissement de nouvelles entreprises uniquement dans les agglomérations importantes.

Un exemple: la SBS est la deuxième plus grande banque suisse; elle est basée à Bâle. Durant la dernière décennie, de plus en plus de départements ont migré à Zurich. L'établissement zurichois est maintenant plus grand et plus important que le siège social bâlois. IBM illustre aussi ce phénomène: durant ces dernières années, la multinationale a fermé la plupart de ses établissements en Suisse et concentre ses activités à Zurich. Seule Genève conserve la représentation pour la Suisse romande.

Concentrations de banques étrangères

La répartition des banques étrangères en Suisse constitue un autre exemple du mécanisme de concentration ainsi qu'un indicateur des différents niveaux d'attraction et de localisation. Avant la deuxième guerre mondiale, il n'y avait que peu de banques étrangères en Suisse. Depuis environ 1970, leur nombre s'est multiplié avec l'essor du système financier international. Aujourd'hui, 51 % des banques étrangères se trouvent à Zurich, 32 % à Genève, et seulement 4 % à Bâle, auparavant centre bancaire important.

Aujourd'hui, Zurich n'est pas en concurrence avec d'autres villes helvétiques, mais plutôt avec

Les consommatrices s'interrogent, les politiciens se tâtent

La réalisation (controversée) du plus grand hypermarché de Romandie, à Signy sur Nyon, a constitué le thème de l'Assemblée générale de la Fédération romande des consommatrices en avril dernier. Un thème d'actualité (voir DP 1200 du 2.2.95), débordant le cadre local, pour lequel 150 personnes étaient venues assister au débat contradictoire.

Il ne fait guère de doute que la perspective à court terme d'un chantier de 110 millions de francs, ainsi que les 500 emplois promis(?) l'a emporté, à l'applaudimètre, lors du débat. Comme nous le dit un banquier: «On ne lâche pas la proie pour l'ombre», même si notre interlocuteur doute de la solidité du montage financier et de la rentabilité d'un tel centre. Sur ce terrain, les arguments avancés par les opposants, touchant au choix de société, à la qualité de vie, voire à la qualité des emplois que l'on souhaite attirer,

n'ont pas pesé lourd. Cela peut se comprendre de la part des employés de Waro – à qui COOP a promis de l'embauche – ou du côté des gens du bâtiment, nombreux dans la salle: les temps sont durs. Mais alors, que dire de la classe politique?

En étant optimiste, on observera qu'un virage semble s'amorcer pour sortir de la «gestion-carnotzet». Mais après les études et les déclarations d'intentions, il faudra passer aux actes. On l'a dit, le méga-centre de Signy va à l'encontre des objectifs des Plans directeurs, cantonal et régional. Ce projet ayant démarré en 1989, soit avant que tous les outils de planification soient disponibles, d'aucuns jugeront qu'il est trop tard pour le bloquer... mais qu'en sera-t-il ailleurs, alors que des demandes affluent pour chaque sortie d'autoroute? Comment développer des politiques publiques cohérentes en terme de contrat inter-génération ? Un pas supplémentaire doit être fait, afin qu'on ne se contente pas, pour tout débat, de réponses du type: «les méga-centres, c'est ce que veulent les gens...» (la direction de COOP, dixit). ■

Philippe Martinet

CONCENTRATION

En 1980 les cinq centres les plus importants regroupent 34,4 % de la population et 38,6 % des emplois, et concentrent 47,3 % des emplois tertiaires et 54,1 % des services commerciaux.

Une proportion assez faible de la population suisse, 13 %, vit dans l'agglomération zurichoise, mais 31 % des plus grandes entreprises industrielles suisses y ont leur siège social. 45 % des opérations bancaires suisses, 56 % des polices d'assurances et 97 % du capital action de l'industrie informatique sont contrôlés de Zurich.



d'autres villes européennes comme Londres, Francfort, Paris ou Bruxelles. Certes Genève est aussi en concurrence avec Vienne, Bonn, etc. mais cette concurrence agit dans un secteur bien particulier, celui des organisations internationales.

En raison de ces changements, la structure économique de Zurich s'est fondamentalement modifiée. La part des emplois du secteur secondaire a chuté de 43 % en 1965 à 22 % en 1985. Seule la moitié environ de ces emplois sont des emplois industriels; pour l'autre moitié, ce sont des emplois administratifs, de recherche et de direction. Il y a cinquante ans, Zurich était une ville industrielle. Aujourd'hui, c'est une ville globale, un centre international de contrôle et de décision. Zurich est une métropole.

Métropole : ville-mère que certains urbanistes, sociologues, économistes et chercheurs confondent aujourd'hui avec mégapole ou mégapole. La «métropole lémanique» est une fiction grammaticale avant même d'être une fiction tout court.

Ne vaut-il pas mieux, pour tracer de nouvelles «Grandes lignes pour un développement souhaité», utiliser des concepts qui appréhendent et maîtrisent la réalité, comme celui de ville-mère – et s'il y a une ville-mère, il y a des villes-filles – comme ceux aussi de concurrence et d'émulation, ainsi que d'une certaine hiérarchie entre les villes, plutôt qu'un concept fictif de réseau de villes relativement égales entre elles? ■

MÉDIAS

La nouvelle formule du quotidien français *Libération* subit une cure d'amaigrissement. Le nombre de pages de l'édition quotidienne diminue et le supplément magazine du samedi n'a paru que vingt fois.

Le supplément *tele-radio 7* commun à quatre journaux tessinois change de nom. Il s'appelle maintenant *Ticino 7*.

Ordre des tirages des quotidiens suisses: tout d'abord cinq quotidiens alémaniques, puis *24 Heures*, de nouveau un quotidien alémanique, puis la *Tribune de Genève*.

En revanche pour les journaux dominicaux *Le Matin Dimanche* vient au deuxième rang après le *SonntagsBlick* et avant la *SonntagsZeitung*.

Un vrai serpent de mer. Le magazine des médias *Klartext* signale la création d'un nouveau groupe de travail du PSS afin de chercher les moyens de lancer un nouveau quotidien de gauche en Suisse alémanique. A mettre en parallèle: les 55 millions prévus par le groupe du *TagesAnzeiger* pour lancer son magazine *Facts*.

Découvert à l'exposition de la Bibliothèque nationale suisse consacrée aux calendriers, feuilles de Nouvel an et almanachs un *Almanaco del Proletario per l'Anno 1876*. Edité par la rédaction du journal *L'agitatore* cet almanach a paru à Lugano à l'imprimerie Ajani et Berra.

Le théâtre ambulant Chopalovitch

REPÈRES

Le théâtre ambulant Chopalovitch, de Lioubomir Simovitch, par la Compagnie Voeffray-Vouilloz, Lausanne, Théâtre de Vidy (chapiteau), du 25 avril au 14 mai.

Cette pièce du poète et dramaturge serbe Simovitch, écrite au début des années quatre-vingt, n'a rien à voir avec le conflit qui sévit dans l'ex-Yougoslavie. A partir d'une situation de la seconde guerre mondiale, elle pose sur un mode très concret la fameuse question de Hölderlin à propos de la poésie: quelle est la fonction des artistes (ici, plus particulièrement, des gens de théâtre) dans les situations de détresse? Dans un village occupé par les Allemands, tous les habitants assistent à l'arrivée de la troupe ambulante et de son spectacle, *Les Brigands*, de Schiller. Un conflit s'amorce entre les comédiens et les autochtones: la fiction a-t-elle encore sa place dans un monde en guerre? Le théâtre se pliera-t-il à la logique meurtrière du réel? Ou imposera-t-il une expérience forte dépassant l'opposition entre la réalité et la fiction?

Violence, désespoir et surgissement de la poésie: l'univers des villageois se transforme peu à peu, en présence du théâtre ambulant. Parmi seize comédiens assurant un jeu très cohérent, on retiendra ici Blagoyé (Jacques Probst) et sa femme Gina (Ange Fragnière), Elisabeth Protitch (Anne-Marie Yerly) et Vassili Chopalovitch (Claude Thébert), enfin Sophie Soubotitch (Nathalie Lannuzel) face au terrible Broyeur (Jean-Luc Borgeat). Leur interprétation, l'occupation scénique et l'intégration musicale se complètent avec une constante originalité.

Un spectacle fort, qui réhabilite dans sa propre organisation, la dynamique d'une troupe ambulante. A voir dans le décor approprié: sous chapiteau, à Vidy! ■

Jérôme Meizoz

Jean Giono à Vallorbe

(cfp) Dans un article de Jean-Charles Gateau sur le centenaire de Jean Giono (*Journal de Genève et Gazette de Lausanne* 22.4), il est fait mention de son séjour à Vallorbe chez sa tante Fiorio en 1911. Le travail de la classe 8 DP de Vallorbe sur l'histoire du «village nègre» de Vallorbe, «quartier où résidaient les ouvriers italiens chargés de percer le tunnel du Mont d'Or», contient une liste des ouvriers ayant travaillé au percement du tunnel de 1910 à 1913. On y trouve effectivement le nom d'un Giacomo Fiorio, né en 1880 et venant de Vanda di Front. C'est probablement l'oncle de Jean Giono, issu aussi d'une famille pauvre d'origine italienne. Quant au premier texte littéraire de Giono, inspiré par ce percement de tunnel à la frontière franco-suisse, qui le connaît?

Un héros post-moderne?

Vingt-six chapitres (autant qu'il faut de miles pour faire 42,195 kilomètres). Nous y voyons Max gagner le pari et tenir le défi qu'il s'est lancé: courir, à près de cinquante ans, le marathon de New York en quatre heures; en suivant la «ligne bleue» qui inscrit la distance sur la chaussée¹.

Ce thème (ou ce fil conducteur) suffirait à faire un livre passionnant: l'entraînement méthodique conformément aux directives du manuel, l'attente du départ, la hantise du «mur» des vingt miles où le corps peut refuser de continuer. Et l'étonnante traversée du paysage économique et social de New York: les beaux quartiers et les friches, les nantis et les *homeless*, les districts sûrs et les autres (un policier tous les dix yards).

Mais Max, architecte coté, spécialiste des halles de frêt aérien, a été, durant les belles années d'après 68, un militant écologiste, un tenant de la lutte antinucléaire et un grand admirateur de Feltrinelli, à qui le livre est dédié. Ayant dynamité un pavillon sur un site atomique proche du Rhin, il a dû, pour échapper à la police, marcher et courir à travers le Jura. Ce qui nous vaut, en contre-thème, un autre marathon, cinq heures de cavale nocturne racontée à l'envers, de l'arrivée à Olten jusqu'à l'explosion. Et un autre manuel: celui du parfait activiste. Et comment Max, élevé à Ornans, pourrait-il ne pas songer à son compatriote Gustave Courbet (autre attentat, autre fuite) passant de nuit la frontière pour se réfugier à la Tour-de-Peilz?

Thème, contre-thème et variations: on court beaucoup dans la *Ligne bleue*, dans le présent, dans le passé du héros et dans ses souvenirs littéraires. James Joyce n'a-t-il pas couru les dix miles qui séparent la Tour Martello de la Bibliothèque de Dublin, fuite qui prélude à son exil et à l'invention d'*Ulysse*? On court parce qu'on a choisi cette épreuve. Mais on court aussi pour sauver sa peau ou pour trouver la délivrance (Emma Bovary court chez Homais voler du poison). On court encore à la poursuite d'un être désiré, comme Max sillonnant le monde dans l'espoir de retrouver sa maîtresse, une Japonaise en lutte contre les militaristes.

Max trahira-t-il son lobby, comme le lui demande celle-ci, pour rester fidèle à ce qu'il fut? Il estime qu'il a «digéré son passé sans se renier». Il fréquente volontiers les marginaux. Mais n'est visiblement pas prêt à renoncer à sa situation: «Max aime la lisière, flirte avec la marge, mais basculer, non merci».

Il n'est pas facile d'être un héros post-moderne. ■

Jean-Luc Seylaz

¹Daniel de Roulet, *La Ligne bleue*, Paris, Editions du Seuil, 1995.

Entre le mal et l'espérance

Fidèle à la leçon de Kierkegaard, à qui il consacre sa thèse, Michel Cornu sait que le souci de la forme conditionne toute pensée. A ce titre «Une pensée de l'entre-deux» – comme déjà son précédent livre: «Patience du détachement» – devrait susciter l'intérêt de tous ceux que préoccupe le travail de l'écriture; ils trouveront ici une écriture multiple, usant du fragment et de l'analyse, de la prière et du commentaire musical.

RÉFÉRENCES

Michel Cornu, *Une pensée de l'entre-deux, l'Age d'homme*, Lausanne, 1994.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédactrice:
Valérie Bory (vb)
Ont également collaboré à ce numéro:
Sylvie Bonzon
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Philippe Martinet
Jérôme Meizoz
Jean-Luc Seylaz
Forum: Daniel Marco
Composition et maquette:
Valérie Bory, Jean-Luc Seylaz
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

Une pensée de l'entre-deux se présente en un diptyque: *Traversée* puis *Ouverture d'une voie*. De quoi s'agit-il? L'expérience du mal, écrit Cornu dans son introduction, est provocation à penser. Non sans doute à «penser le mal», directement, dans l'illusion d'y voir un peu plus clair... comme si le mal était un «problème» à résoudre. Mais pourtant penser, c'est-à-dire refuser l'abandon, voire la complaisance au «mystère».

Le premier volet «traverse» l'expérience du mal, en descend le chemin jusqu'à dire l'échec, la perte des repères, la dérouté même de la pensée, tandis que le second ouvre à celle-ci une voie nouvelle, allégée et fragile. Mais cette succession ne rend que trop sommairement compte de la complexité du mouvement de ce texte: les «traversées» du mal, dans la première partie, ne seraient pas possibles sans le «don de confiance» accueilli dans la seconde.

Ces traversées sont plurielles; on ne passe pas au travers du mal en un itinéraire unique, cyniquement reconforté à l'idée d'être allé jusqu'au bout. La ligne de ce passage est sans cesse brisée, l'écriture ne peut en être que fragmentaire. Mais à travers l'ironie douloureuse de leurs titres (*Dans l'abîme; Dans les ruines; Eloge de la perte; Petite musique de la fêlure*), on sent aussi que ces étapes sont des reprises vivantes, et non des répétitions mortifères: le «don de confiance» est déjà là.

Le second volet dit la joie accueillie dans le dépouillement, l'ouverture de la pensée à des voies nouvelles; ainsi, exemplairement, celle qui reprend la question du rapport à autrui, l'envisageant désormais comme «laisser-venir-autrui-à-moi». Mais cette seconde partie n'est pas au-delà de l'expérience du mal: la pensée y reste fragile, fragmentée là aussi, suspendue sans garantie au-dessus de l'abîme, à l'image de l'ange ici évoqué: «Envoyez-moi un ange».

Entre les deux parties, un «passage indicible», accueil de la confiance, écoute silencieuse d'un «parole inaugurale». Le dépouillement auquel conduisent les «traversées» du mal ne serait pas total s'il ne se retournait en accueil d'une parole autre, venue d'ailleurs; sans cette écoute, il resterait effort volontaire, pouvoir orgueilleux d'un sujet satisfait d'être allé si loin dans le désespoir...

L'écoute seule va le délivrer de lui-même, du poids de ce qu'il croyait avoir, mais surtout de ce qu'il croyait devoir faire ou être. D'où l'allègement qui donne à toute cette

seconde partie son ton, «vers une vie plus pleine parce que délestée». La pensée peut aller de l'avant, sans chercher à «comprendre» le mal, à en «saisir» le sens. Elle navigue entre deux écueils: la prétention à maîtriser son expérience et l'abandon de sa tâche, le renoncement à la pensée. Pensée «prophétique», elle parle au nom de ce qu'elle ne saurait dire; mais sans cet indicible, le réel serait opaque, et la critique du réel ne serait elle-même que cynisme ou ressentiment.

Toute la difficulté de l'entreprise de Michel Cornu apparaît alors – et du même coup le sens du travail d'écriture: comment dire une pensée qui soit écoute? Les «reprises» de la première partie tentent de décrire un accès au dépouillement qui peu à peu se dépouille même de tout vouloir «accéder à»... Seule l'écoute libère totalement la pensée de l'illusion de son pouvoir, fût-ce celui de dire la détresse, l'esseulement, le non-sens. Du coup elle la libère aussi du désespoir et de la culpabilité constamment resurgis devant les échecs de ce pouvoir...

Mais on ne peut «vouloir écouter» sans pervertir l'écoute... Et comment se défaire de tout volontarisme sans «vouloir» encore s'en défaire? L'écriture de Cornu est tout entière marquée par cette question, revenant sur elle-même, défaisant et déplaçant ses propres expressions comme pour y débusquer toute tentation de maîtrise, toute volonté de puissance, même la plus masquée ou la plus dérisoire. Du moins peut-on comprendre ainsi la tension qui marque l'itinéraire de la première partie. De l'«abîme» aux «ruines», des «ruines» à la «fêlure», le paysage, dirais-je, s'allège et s'aère. Mais cet allègement même est comme alourdi d'être conquis. Et l'entreprise risque à tout instant de basculer en son contraire: une mise à nu qui serait pour la pensée un ultime refuge dans l'orgueil et le désespoir.

Mais le don accueilli jette une autre lumière sur l'itinéraire parcouru, il en efface après coup la tension, ou plutôt il aide à la comprendre pour ce qu'elle est: ultime résistance encore à l'allègement, à l'écoute, et non force susceptible d'y conduire.

Pourtant l'allègement n'est jamais acquis, la tension jamais définitivement effacée. C'est que la pensée reste dans l'entre-deux, elle n'est pas passée derrière le miroir; allégée, elle n'est pas sans poids, libérée elle n'est pas libre. ■

Sylvie Bonzon